

Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français*

Marc Plénat**

La question abordée est celle de la sélection du matériel segmental dans la formation des hypocoristiques à redoublement du français. L'analyse des données quantitatives dont on dispose montre que certains types minoritaires (dans lesquels ce n'est pas la première syllabe complète du prénom qui passe dans le diminutif) sont suffisamment bien représentés pour mériter une explication. La principale hypothèse que l'on défend ici consiste à supposer que les contraintes de fidélité qui imposent d'ordinaire la sélection de la première syllabe peuvent être contrariées par l'inégale valeur expressive des voyelles et par l'inégale aptitude des consonnes à remplir les positions d'attaque et de coda.

The paper deals with the question of the choice of segmental material in the formation of French reduplicated hypocoristics. The analysis of the quantitative data available shows that certain minor types (in which it is not the initial syllable of the first name which ends up in the diminutive form) are sufficiently well represented to warrant an explanation. The central claim which I make involves assuming that the faithfulness constraints which normally require selection of the initial syllable may be countered both by the difference in expressive value of vowels, and by the relative inability of certain consonants to fill the onset and coda positions.

* Cet article a fait l'objet d'une présentation lors de la *Journée Phonologie : théorie et variation* (Toulouse, 26 novembre 1999) organisée par J. Durand et L. Molinu. Je remercie les participants à cette journée de leurs observations et de leurs suggestions. Merci aussi à J. Durand, E. Gomez-Imbert, C. Lyche et N. Serna d'avoir bien voulu amender la version écrite. Les erreurs qui demeurent sont de moi.

** ERSS (UMR 5610 du CNRS / Université Toulouse II), GDR 1954 "Phonologie" et GDR 2220 "Morphologie".

1. Introduction

Les hypocoristiques à redoublement du français soulèvent de nombreuses questions auxquelles ont été apportées des réponses variées dans des cadres théoriques divers¹. À de très rares exceptions près, ce mode de formation associe à un prénom originel — quelle que soit la forme de celui-ci — un diminutif dissyllabique dont la première syllabe, ouverte, est une copie totale ou partielle de la seconde, laquelle emprunte tout ou partie du matériel segmental qui la compose au prénom d'origine (cf. e.g. *Thomas* > *Toto*, *Marguerite* > *Guiguite*, *Yves* > *Vivi*). D'où au moins deux séries de questions, les unes touchant la caractérisation de ce schème dissyllabique, les autres le choix du matériel segmental qui passe du prénom dans le diminutif. C'est ce second aspect du problème que nous voudrions reprendre ici.

La façon dont le schème dissyllabique des hypocoristiques est rempli varie considérablement. À un même prénom sont couramment associés plusieurs diminutifs. Dans notre corpus, par exemple, *Monique* fait à la fois *Momo*, *Mimi*, *Nono* et *Nini*, et l'absence de *Ninique* est probablement accidentelle. Cette prolifération de formes a provoqué deux réactions extrêmes. Certains (notamment Scullen (1997 : 167-168)) ont soutenu que le choix du matériel segmental était entièrement libre ; à l'opposé, d'autres (cf. Nelson 1998) soutiennent qu'à chaque prénom, la grammaire n'associe qu'un seul hypocoristique à redoublement. D'un côté, de la variation sans contraintes, de l'autre, des contraintes sans variation. Nous adoptons ici une voie moyenne, déjà empruntée par Plénat (1982a, 1982b, 1984) et Weeda (1992), consistant à essayer de relier la variation observable à un jeu dans le mécanisme grammatical.

Les données analysées dans les pages qui suivent remontent au début des années 80. Elles sont tirées des résultats d'une enquête menée pour l'essentiel auprès d'étudiants et de collégiens de Toulouse et de la région sur les diminutifs employés dans leur entourage proche. Au cours de cette enquête, nous avons recueilli plus de 11 000 occurrences de diminutifs instanciant plus de 3 000 formes distinctes. De cet ensemble, nous avons extrait les diminutifs à redoublement de prénoms simples qui, à première vue du moins, empruntent la totalité de leur matériel segmental au prénom dont ils sont issus². Le corpus

¹ Cf. Morin (1972) pour la phonologie générative classique, Plénat (1982, 1984) pour le modèle autosegmental, Weeda (1992), Scullen (1993, 1997), et aussi Steriade (1988) pour la Phonologie Prosodique, Nelson (1998) pour la Théorie de l'Optimalité.

² La restriction n'est pas de pure forme. Certains hypocoristiques à redoublement n'empruntent au prénom originel que leurs attaques (par exemple *Gérard* peut donner *Jojo*), ce qui laisse, au moins théoriquement, la possibilité d'analyser *Toto* (de *Thomas*) ou *Momo* (de *Monique*) comme des formes dont la voyelle est adventice. La question posée aux informateurs, d'autre part, était purement

utilisé comprend près de 3 700 occurrences d'hypocoristiques de ce type. Ces 3 700 occurrences instancient un peu plus de 600 formes distinctes, elles-mêmes associées à un peu moins de 400 prénoms. On verra que cette prise en considération de données quantitatives jette un jour nouveau sur le problème abordé. Elle permet notamment de supposer qu'il y a bien variation, mais que cette variation se déploie dans un espace borné, même si les limites de cet espace restent floues et si, à ses confins, il est difficile de faire le départ entre formes grammaticales et formes accidentelles.

Le cadre théorique retenu pour l'exposition est celui de la Théorie de l'Optimalité (O.T. ; cf. Prince & Smolensky 1993, McCarthy & Prince 1993), et, plus particulièrement, celui de la Théorie des Correspondances (cf. McCarthy & Prince 1995). Dans ce cadre, la variation des formes ne peut guère trouver d'explication que dans une variation ou dans un flottement de la position qu'occupent certaines contraintes dans la hiérarchie de contraintes partiellement contradictoires définissant chaque grammaire. Si l'on raisonne ainsi, on est amené à supposer que les contraintes de fidélité — qui imposent le plus souvent que le matériel segmental qui passe dans le diminutif appartienne à la première syllabe du prénom — se heurtent parfois à d'autres contraintes. De fait, les données examinées suggèrent de ce point de vue, d'une part, que certaines contraintes expressives peuvent favoriser le choix de certaines voyelles et, d'autre part, que le choix des consonnes peut être sensible à leur plus ou moins grande aptitude à remplir la position d'attaque ou de coda.

La première partie de l'exposé montrera que les divers types d'hypocoristiques à redoublement sont très inégalement représentés, mais que les types mineurs — ceux qui ne peuvent pas résulter de la seule influence victorieuse des contraintes de fidélité restreignant d'ordinaire le choix du matériel segmental à la première syllabe du prénom — le sont suffisamment pour requérir une explication. La seconde et la troisième partie seront consacrées respectivement au choix de l'attaque et au choix de la voyelle des hypocoristiques. On y montrera que ces choix dépendent en partie de la qualité des consonnes et des voyelles présentes dans le prénom d'origine : l'inégale aptitude des diverses classes de consonnes à remplir la fonction d'attaque et la valeur expressive des diverses classes de voyelles peuvent contrarier la tendance habituelle à sélectionner la première syllabe du prénom. Dans la dernière partie, enfin, on essaiera de déterminer quelques-uns des facteurs qui

factuelle (on leur demandait quels diminutifs étaient associés aux personnes de leur entourage, et non de dire si ces diminutifs étaient tirés du prénom de ces personnes) ; on a ainsi parfois obtenu des diminutifs n'ayant rien à voir avec le prénom de la personne qui en était affublée (*Mimi* pour *Catherine*, par exemple). Il n'est donc pas impossible que tel diminutif utilisant le même matériel segmental que le prénom de la personne auquel il est associé, ne soit pas pour autant tiré de ce prénom.

interviennent dans le maintien des codas ; on y montrera notamment que toutes les consonnes ne sont pas également aptes à remplir cette fonction et que le maintien de la coda finale résulte sans doute très fréquemment d'une sélection du matériel segmental figurant à la fin du prénom plutôt qu'à son début, comme dans le cas général.

2. Les types d'hypocoristiques et leur fréquence

La question du polymorphisme des hypocoristiques à redoublement a donné lieu à deux types de prises de position contradictoires. Dans un article récent, N. Nelson soutient qu'en français, à chaque prénom est associé un et un seul diminutif à redoublement et que les formes attestées qui s'écartent du type canonique ne constituent qu'une poussière de faits sans réelle pertinence. Ce faisant, cette autrice s'oppose frontalement aux travaux antérieurs qui, à la suite de Plénat (1982a), ont tenté de rendre compte de l'ensemble des formes attestées en mettant ces dernières sur un pied d'égalité. La pertinence d'une forme donnée considérée isolément pouvant donner lieu à des controverses sans fin, on se propose ici de faire intervenir les données numériques dont on dispose. Ces données permettent de broser un tableau nuancé de l'espace à l'intérieur duquel les formes peuvent varier.

2.1. Nelson (1998)

Dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité (O.T.), une grammaire — c'est à dire une hiérarchie de contraintes particulière — n'associe normalement à une entrée donnée qu'une et une seule sortie. Conçu dans ce cadre, le dispositif proposé par N. Nelson (*art.cit.*) fait passer du prénom dans le diminutif soit, lorsque le prénom commence par une consonne, la première syllabe de celui-ci (moins sa coda, si elle en a une), soit, lorsqu'il commence par une voyelle, sa dernière syllabe (y compris sa coda, si elle en a une). Ce résultat est garanti, dans la hiérarchie des contraintes posée par l'auteur, par la prééminence de l'ANCRAGE A GAUCHE sur l'ANCRAGE A DROITE³ et sur la domination sans partage des contraintes d'ATTAQUE⁴ et de CONTIGUÏTE⁵.

³ Ancrage à gauche : L'élément au bord gauche de la forme-source (S1) a un correspondant au bord gauche de la forme-cible (S2) ; Ancrage à droite : L'élément au bord droit de S1 a un correspondant au bord droit de S2. Autrement dit, la forme cible doit commencer et/ou finir par le même élément que la forme-source (cf. McCarthy & Prince, 1995).

⁴ ATTAQUE : Une syllabe commence par une consonne (cf. McCarthy & Prince, 1995).

⁵ (I-)CONTIGUÏTE : La portion de S1 entrant en correspondance avec S2 constitue une séquence d'éléments contigus. Autrement dit, il ne faut pas sauter d'éléments (cf. McCarthy & Prince, 1995).

Prenons pour exemples les deux prénoms trisyllabiques *Valérie* et *Isabelle* (en laissant de côté pour le moment le problème du maintien des codas). Dans le dispositif proposé, *Valérie* ne peut donner que *Vava* :

(1)

Entrée : /va.le.ri/	ATT.	CONT.	ANCR. G.	ANCR. D.
vava				*
vivi		!*		
lele			!*	*
riri			!*	

La prééminence de CONT. interdit que ANCR. G. et ANCR. D. soient simultanément satisfaites, comme elles le sont dans *Vivi*. Le choix de *Vava* au détriment de *Riri* résulte de la subordination de ANCR. D. à ANCR. G. Une forme comme *Lélé*, qui enfreint ces deux contraintes n'a bien évidemment aucune chance de voir le jour dans ce système. Un prénom à initiale consonantique ne peut fournir au diminutif que sa première syllabe.

Dans un prénom à initiale vocalique comme *Isabelle*, en revanche, c'est la dernière syllabe qui doit passer dans le diminutif :

(2)

Entrée : /i.za.be.l/	ATT.	CONT.	ANCR. G.	ANCR. D.
bebel			*	
ii	!*			*
zaza			*	!*

Cette différence de comportement entre les prénoms à initiale vocalique et les prénoms à initiale consonantique s'explique par l'intransgressabilité de la contrainte ATTAQUE dans les diminutifs à redoublement. Il est impossible de respecter ATT. sans enfreindre ANCR. G. (dont l'application donnerait **Ii*). De ce fait, la forme optimale est celle qui respecte ANCR. D. : *Bébelle*. *Zaza*, qui transgresse l'une et l'autre contraintes d'ancrage n'a aucune chance de voir le jour. Un prénom à initiale vocalique ne peut fournir au diminutif que sa dernière syllabe (si du moins celle-ci commence par une consonne).

2.2. Le polymorphisme des hypocoristiques attestés

Ce dispositif, qui allie simplicité et élégance, est incapable d'engendrer la profusion de formes dont cherchaient à rendre compte les études antérieures⁶.

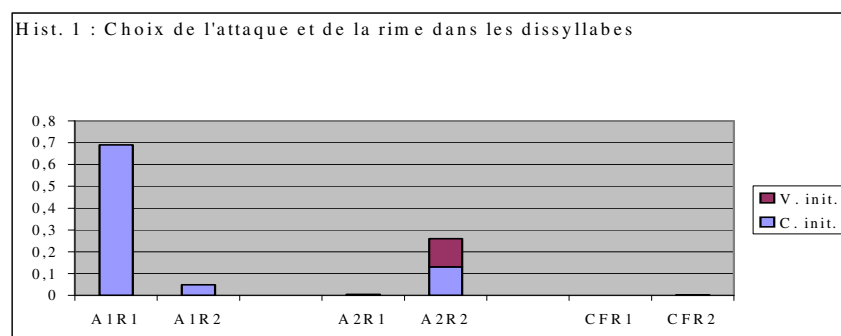
⁶ Pour reprendre nos deux exemples, si, dans notre corpus, *Valérie* donne bien *Vava* (20 fois), ce prénom donne aussi *Vévé* (1 fois), *Vivi* (2 fois), *Lili* (3 fois) et *Riri* (2 fois) ; et si *Bébelle* est bien attesté pour *Isabelle* (13 fois), *Zaza* est en fait beaucoup plus fréquent (110 attestations), et l'on trouve aussi *Zézé* (1 fois).

Le passage du matériel segmental du prénom dans le diminutif n'est certainement pas entièrement libre. À quelques exceptions près, sur lesquelles nous reviendrons ci-dessous, les attaques de l'hypocoristique ont toujours pour origine dans le prénom soit une attaque complète, soit la tête d'une attaque complexe, soit enfin la consonne finale ; quant à la rime, elle provient presque toujours d'une rime ou de la tête d'une rime (*i.e.* d'un noyau vocalique) du prénom. Mais, toutes les combinaisons ou presque d'attaques et de rimes obéissant à ces restrictions sont attestées dans notre corpus, comme on peut le voir dans le Tableau 1 ci-après⁷, où les différents types d'hypocoristiques à redoublement tirés de prénoms mono-, di- ou tri- syllabiques sont définis par le numéro d'ordre de l'attaque (A) et de la rime (R) dans la forme d'origine (la mention CF indique que les attaques du diminutif ont pour origine la consonne finale du prénom).

Dans ces conditions, le problème qui se pose est de savoir si un dispositif restrictif comme celui de N. Nelson décrit l'essentiel de la morphologie des hypocoristiques à redoublement ou si le polymorphisme dont témoigne le Tableau 1 mérite d'être pris en considération. Y avait-il sur-génération dans les études antérieures, y a-t-il maintenant sous-génération ?

2.3. L'inégale fréquence des types d'hypocoristiques

Examinons rapidement la fréquence des différents types d'hypocoristiques issus de prénoms dissyllabiques ou trisyllabiques dans notre corpus de référence. (Ces fréquences sont calculées sur les occurrences des formes et non sur les formes elles-mêmes, et l'on fait une distinction entre prénoms à initiale vocalique et prénoms à initiale consonnantique.) Voici tout d'abord la fréquence des différents types ainsi calculée pour les diminutifs issus de dissyllabiques :



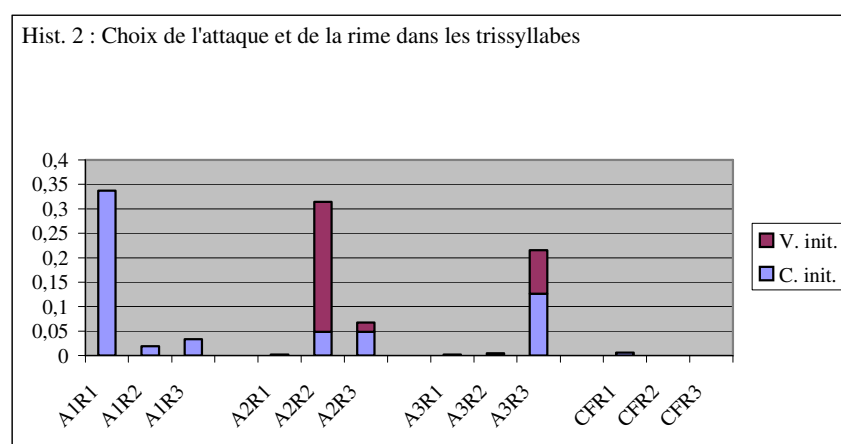
⁷ Le seul type qui ne soit pas attesté dans notre corpus est le type CFR3, mais nous avons rencontré depuis la constitution de ce corpus l'exemple *Frédéric* > *Kiki*.

Types :	A1R1	CFR1	A1R2	A2R1	A2R2	CFR2	A1R3	A2R3	A3R1	A3R2	A3R3	CFR3
Monosyllabes												
<i>Claude</i>	<i>Coco</i>											
<i>Anne</i>		<i>Nana</i>										
Dissyllabes												
<i>Monique</i>	<i>Momo</i>		<i>Mimi</i>	<i>Nono</i>	<i>Nini</i>							
<i>Marlène</i>		<i>Nana</i>			<i>Lèle</i>							
<i>Lucienne</i>	<i>Lulu</i>					<i>Néné</i>						
Trisyllabes												
<i>Evelyne</i>				<i>Vévé</i>	<i>Veuveu</i>			<i>Vivi</i>			<i>Lili</i>	
<i>Valérie</i>	<i>Vava</i>		<i>Vévé</i>				<i>Vivi</i>	<i>Lili</i>			<i>Riri</i>	
<i>Madeleine</i>		<i>Nana</i>						<i>Dédé</i>				
<i>Roselyne</i>										<i>Lolo</i>		
<i>Frédéric</i>	<i>Féfé ?</i>	<i>Kéké ?</i>	<i>Féfé ?</i>	<i>Dédé ?</i>	<i>Dédé ?</i>	<i>Kéké ?</i>				<i>Réré ?</i>	<i>Réré ?</i>	<i>Riri</i>

Tableau 1 : Types d'hypocoristiques attestés dans le corpus

On constate immédiatement que, s'il est indéniable que les types prévus par le dispositif de N. Nelson (type A1R1 pour les prénoms à initiale consonnantique, A2R2 pour les prénoms à initiale vocalique) sont très largement majoritaires, les types A1R2 et, surtout A2R2 fournissent un contingent d'occurrences nullement négligeable quand le prénom commence par une consonne.

Voici maintenant la fréquence des différents types d'hypocoristiques issus de prénoms trisyllabiques :



Les remarques que suggère ce second histogramme ne sont pas plus favorables au dispositif de N. Nelson. Les prénoms à initiale consonnantique ne fournissent qu'une courte majorité de diminutifs du type A1R1, et, pour ce qui est des prénoms à initiale vocalique, c'est non pas le type attendu A3R3 qui est majoritaire, mais le type A2R2⁸. Il est donc tout à fait clair que la position très restrictive de N. Nelson ne fait pas les bonnes prédictions et que ses hypothèses pèchent par sous-génération.

⁸ Cette domination du type A2R2 résulte pour une bonne part du poids d'un seul exemple (*Isabelle* > *Zaza*), représenté 110 fois dans le corpus. Si les statistiques portaient sur les formes et non sur leurs occurrences, c'est le type A3R3 qui serait majoritaire (22 formes) ; mais le type A2R2 (14 formes) ne pourrait pas être considéré comme exceptionnel. Cette distribution constitue un gros obstacle à l'idée de N. Nelson voulant que, lorsque la nécessaire présence d'une attaque interdit que soit parfaitement réalisé l'ancrage à gauche, l'ancrage à droite devienne une nécessité. Des formes comme *Zaza* suggèrent plutôt qu'un ancrage à gauche approximatif peut valoir mieux qu'un ancrage à droite pleinement réalisé.

Mais il est clair aussi que les études antérieures sont loin de rendre compte de l'ensemble des faits. Les différents types sont très inégalement représentés. D'une façon générale, n'ont une représentation appréciable que les types dans lesquels l'attaque et la rime du diminutif respectent l'ordre dans lequel elles apparaissent dans le prénom ; les hypocoristiques dans lesquels cet ordre est renversé sont très rares⁹. À l'intérieur de l'ensemble de formes où l'ordre de l'attaque et de la rime est respecté, ce sont les formes dans lesquelles ces éléments sont issus de la même syllabe qui prédominent (types A1R1, A2R2, A3R3). Dans les prénoms à initiales consonantiques — les seuls où la distinction soit pertinente —, parmi ces trois types, ce sont ceux qui font appel aux syllabes que l'on appellera ici les syllabes "externes" (types A1R1 et A3R3) qui font les scores les plus importants. Enfin, c'est la première syllabe complète du prénom qui, dans tous les cas, fournit le type majoritaire (A1R1 pour les prénoms à initiale consonantique, A2R2 pour les prénoms à initiale vocalique). Cette très inégale répartition des types d'hypocoristiques montrent que les analyses dans lesquelles chacun d'entre eux a des chances égales d'être instancié pèchent, quant à elles, par sur-génération.

Cette situation suggère deux hypothèses. La première, c'est que les contraintes de fidélité restreignent sévèrement la gamme des hypocoristiques possibles pour un même prénom. Il semble bien que, *ceteris paribus*, le choix se porte de préférence sur des formes qui respectent les contraintes de LINEARITE¹⁰ (maintien de l'ordre originel de l'attaque et de la rime), de CONTIGUÏTE (sélection de l'attaque et de la rime dans la même syllabe) et, autant que faire se peut d'ANCRAGE (prédominance des syllabes "externes"), soit A GAUCHE (le plus souvent), soit A DROITE. La seconde hypothèse, c'est que d'autres contraintes viennent troubler le jeu normal de ces trois contraintes de fidélité.

⁹ Le groupe le plus consistant est celui des diminutifs issus de dissyllabes à initiale vocalique empruntant la voyelle initiale et la seule attaque de leur *input* (comme dans *Agnès* > *Gnagna*, *Annie* > *Nana*, *Emile* > *Mémé*, *Huguette* > *Gugu*, *Yvette* > *Vivi*). Ces formes représentent 2% des diminutifs des prénoms de cette classe. Elles soulèvent la question de savoir si, dans un cas où ATTAQUE domine, la meilleure façon de respecter au mieux ANCRAGE A GAUCHE ne serait pas la métathèse plutôt que l'aphérèse. Il est concevable que ce soit le rang de LINEARITE qui impose le plus souvent cette dernière solution.

¹⁰ LINEARITE : Les relations de précédence entre éléments sont les mêmes dans S1 et dans S2. Autrement dit, pas de métathèses (cf. McCarthy & Prince, 1995).

3. La sélection des attaques

Dans la majorité des cas, c'est la première attaque du prénom qui passe dans le diminutif. La sélection se fait donc en fonction de la position des diverses consonnes candidates à la fonction d'attaque. Mais nous venons de voir que, dans une assez forte minorité de cas, le choix se porte soit sur une autre attaque, soit même — marginalement — sur la consonne finale. Il vient naturellement à l'esprit que, dans ces cas, des considérations portant sur la nature des consonnes en compétition puissent l'emporter sur le facteur positionnel. De fait, il est connu que tous les segments n'ont pas une égale vocation à occuper toutes les positions syllabiques, et l'on a suggéré dans le cadre de O.T. que deux méta-contraintes universelles rendaient compte de ces inégalités. On verra que, légèrement amendé, la HIERARCHIE DES ATTAQUES est sans doute susceptible de rendre compte non seulement du fait que le choix se porte parfois sur une attaque qui n'occupe pas la première position dans le prénom d'origine, mais aussi du comportement des attaques complexes et du passage en position d'attaque de la consonne finale du diminutif.

3.1. La hiérarchie des marges et la hiérarchie des noyaux

Les phonologues s'accordent sur l'idée que la syllabation d'une chaîne de segments donnée est, d'une façon ou d'une autre, fonction de la sonorité relative des éléments de cette chaîne (cf. *e.g.* Clements 1990). Prince et Smolensky (1993 : 129) ont incorporé cette idée dans O.T. en proposant deux sub-hiérarchies universelles de contraintes, la HIERARCHIE DES MARGES et la HIERARCHIE DES NOYAUX, que nous reproduisons ici sous la forme que leur donne Clements (1997 : 296) :

(3) HIERARCHIE DES NOYAUX :

*N/t >> *N/d >> *N/s >> *N/z >> *N/n >> *N/r >> *N/i >> *N/a

(4) HIERARCHIE DES MARGES :

*M/a >> *M/i >> *M/r >> *M/n >> *M/z >> *M/s >> *M/d >> *M/t

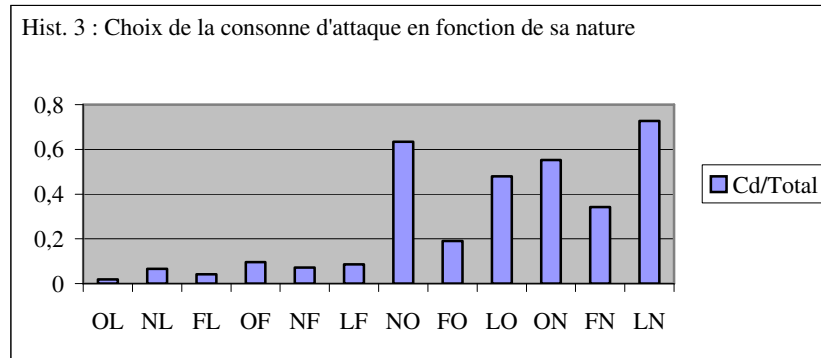
La HIERARCHIE DES NOYAUX (3) pénalise l'association des segments aux noyaux syllabiques en fonction de leur position sur une échelle de sonorité dont les échelons rassemblent des classes de phonèmes définies par leur mode d'articulation et qui vont de l'échelon des occlusives sourdes à celui des voyelles ouvertes. Plus un phonème est sonore, moins la pénalité qu'il encourt en jouant le rôle de noyau d'une syllabe est sévère. La HIERARCHIE DES MARGES (4), quant à elle, utilise la même échelle de sonorité, mais en sens inverse : elle pénalise l'association des phonèmes à l'attaque et à la coda de la syllabe d'autant plus lourdement qu'ils sont plus sonores.

Comme les contraintes constitutives de ces sub-hiérarchies sont censées se disséminer dans la hiérarchie globale définissant la phonologie des langues particulières, il est *a priori* concevable qu'elles interviennent dans le choix du matériel segmental qui passe du prénom dans l'hypocoristique en français. Pour ce qui est des attaques comme des rimes, on pouvait imaginer que des considérations sur la sonorité relative des segments en compétition l'emporte à l'occasion sur l'importance accordée à leur position dans le prénom d'origine. En ce qui concerne les attaques en particulier, cette supposition trouvait un point d'appui dans l'observation que, lorsque le prénom commence par un /r/, *i.e.* la consonne la plus mal placée dans l'échelle de sonorité pour donner une attaque, le redoublement de la dernière syllabe fait pratiquement jeu égal avec le redoublement de la première syllabe dans notre corpus (60 occurrences contre 65), alors que, globalement, ce type d'hypocoristiques est très minoritaire.

3.2. La prééminence des attaques momentanées sur les continues

Pour en avoir le cœur net, nous avons déterminé la fréquence des victoires de la (tête de la) dernière attaque des prénoms en fonction de l'appartenance de cette attaque et de la première attaque à la classe des occlusives orales (O), des fricatives (F), des nasales (N) ou des liquides et des glissantes (L)¹¹. Seuls les cas où les deux attaques appartiennent à des classes différentes ont été pris en considération. On trouvera le résultat de ces calculs dans l'Histogramme 3 ci-après, dans lequel chaque cas de figure est identifié par deux lettres indiquant la classe de la première et de la dernière attaque des prénoms considérés (par exemple, OL = prénoms dont la première attaque est une occlusive orale et la dernière attaque une liquide ou une glissante, comme *Carole*) :

¹¹ Le calcul ne porte que sur les prénoms où deux attaques au moins entrent en concurrence. Les prénoms dissyllabiques à initiale vocalique en sont donc exclus.



Si la nature des segments en concurrence pour occuper les positions d'attaque dans le diminutif n'était pour rien dans le choix qui est fait d'eux, la victoire de la dernière attaque (Cd, pour consonne de droite) aurait sensiblement la même fréquence dans tous les cas de figure. On voit qu'il n'en est rien. Une liquide (ou glissante) ou une fricative figurant comme dernière (tête d') attaque dans un prénom n'ont qu'une chance infime ou très faible de passer dans le diminutif (cf. les 6 premières colonnes) ; en revanche, si la (tête de la) dernière attaque du prénom est une occlusive ou une nasale, ses chances deviennent appréciables ou importantes (cf. les 6 dernières colonnes). La distinction majeure oppose donc les continues (liquides et fricatives) d'un côté aux momentanées (occlusives orales et nasales de l'autre).

À l'intérieur de ces deux classes, les distinctions sont moins nettes. Les fricatives issues de la dernière attaque d'un prénom font un score légèrement supérieur à celui des liquides issues de la même position (comparer les colonnes OF, NF et LF aux colonnes OL, NL et FL) ; et cette plus grande prédisposition des fricatives à figurer en position d'attaque est confirmée par les scores respectifs des consonnes des deux classes quand, figurant en première position dans le prénom, elles sont opposées à une occlusive orale ou à une nasale (cf. FO, FN vs. LO, LN). Du côté des momentanées, les indications fournies par les chiffres sont contradictoires : opposées à une première attaque en liquide ou en fricative, les nasales font un score meilleur que les occlusives orales placées dans la même situation de concurrence (cf. LN, FN vs. LO, FO) ; mais, cette indication en faveur d'une plus grande prédisposition des nasales à figurer en position d'attaque n'est pas entièrement confirmée par les scores respectifs des deux classes de phonèmes quand ils constituent la première attaque du prénom (cf. les barres OL, OF et OL, NF) ; en outre, placées en concurrence avec une première attaque en nasale, les

occlusives orales font un meilleur score que les nasales opposées à une première attaque en occlusive orale (cf. NO et ON)¹².

Les données sont donc complexes et leur interprétation ne va pas de soi. Il est néanmoins tentant de les rapprocher de la HIERARCHIE DES MARGES (4) proposée par Prince & Smolensky. Telle qu'elle est formulée, cette hiérarchie est déjà susceptible de rendre compte du très faible score des liquides et du score élevé des occlusives orales. Il est d'autre part concevable que sa prétention à l'universalité soit quelque peu exagérée et que les langues accordent un poids différent aux différents traits définissant les classes de sons qu'elle ordonne. Certaines langues pourraient ainsi privilégier les attaques momentanées au détriment des attaques continues et scinder ensuite ces deux classes en fonction du trait [\pm sonant], quand d'autres feraient passer le trait [\pm sonant] avant le trait [\pm continu]. Cette hypothèse ne permet pas de rendre compte du fait que les occlusives nasales tiennent la dragée haute aux occlusives orales. D'autres recherches doivent être menées sur ce point¹³. Mais, en tout état de cause, on retiendra de ce qui précède qu'il est à peu près certain que le caractère momentané ou continu des consonnes d'un prénom entre en considération dans le choix qui est fait de l'attaque de l'hypocoristique.

Dans une phonologie à la O.T., les variations que l'on observe lorsque la dernière attaque du prénom constitue une attaque plus harmonique que la première peuvent s'expliquer en faisant varier les places respectives dans la hiérarchie des contraintes de l'ANCRAGE A GAUCHE et des contraintes interdisant que les continues figurent en position d'attaque. *Robert*, par exemple, fera *Roro* si ANCR. G. domine *M/r ; mais il suffit que *M/r l'emporte sur ANCR. G. pour que l'on obtienne *Bébert*¹⁴, comme il est facile de le constater en (5) ci-après :

(5)

Entrée: /rɔ.bɛr/	ATT.	LIN.	CONT.	*M/r	ANCR. G.
beber					*
roro				!*	
rere			!*	*	
bobo		!*			

¹² Enfin — et c'est le plus surprenant — chacune des deux classes d'occlusives fait un score de plus de 50% quand, figurant dans la dernière attaque, ses membres sont opposés à une première attaque de l'autre classe.

¹³ E. Gomez-Imbert me suggère l'idée que l'excellente tenue des occlusives nasales pourrait être due à la valeur expressive de ces phonèmes.

¹⁴ Dans notre corpus, *Robert* donne *Roro* 20 fois et *Bébert* 23 fois.

3.3. Le cas des consonnes finales

Continuons de supposer que le choix de la consonne qui passe en tant qu'attaque du prénom dans le diminutif dépend pour une part du mode d'articulation des différentes consonnes présentes dans le prénom et, plus précisément, que l'on évite de choisir une continue quand il est possible de retenir une momentanée. Cette hypothèse a pour conséquence que la meilleure candidate au rôle d'attaque dans le diminutif peut être une consonne jouant dans le prénom le rôle de coda : il suffit pour cela que cette consonne soit une momentanée et n'ait pour rivale que des continues. Ce cas de figure est très peu représenté dans notre corpus pour ce qui est des codas internes. On n'y rencontre guère que *Alexis* ([alɛksis]), qui se trouve ne jamais donner *Kiki* ou *Kikis*.

Mais considérons l'ensemble des diminutifs qui retiennent de leur prénom la consonne finale comme attaque et la voyelle qui la précède comme noyau vocalique¹⁵ :

- (6) a. *Eric* > *Kiki* b. *Brigitte* > *Titi* c. *Cécile* > *Lili*
 Hélène > *Nénène* *Christiane* > *Nana* *Cyril* > *Lilil*
 Irène > *Néné*
 Irvine > *Ninine*
 Jeanne > *Nana*
 Lucienne > *Néné*
 (J.-)Philippe > *Pipi*

On voit (cf. (6a)) que, dans la majorité des cas¹⁶, la consonne codique retenue est une occlusive orale ou nasale qui ne trouve pas dans le prénom de rivales qui soient elles aussi des momentanées. En (6b), le /t/ de *Brigitte* et le /n/ de *Christiane* l'emportent sur des attaques contenant des occlusives orales ; mais *Titi* et *Nana* sont extrêmement peu représentés comparativement à *Bibi*, *Bribri* et *Kiki*, *Cricri*. Dans les deux derniers cas enfin (cf. (6c)), un /l/ final l'emporte sur des consonnes qui sont à coup sûr continues, ce qui pourrait amener à s'interroger sur la place du /l/ dans la HIERARCHIE DES MARGES¹⁷. Bien que

¹⁵ Il s'agit là du type de loin le plus fréquent de diminutif recourant à la consonne finale du prénom d'origine comme attaque. Les autres types sont trop peu représentés pour être pris en considération.

¹⁶ Si *Lucienne* > *Néné* et *Philippe* > *Pipi* ne sont que faiblement attestés (respectivement 1 fois sur 27 et 1 fois sur 91, *Eric* > *Kiki* (1/8), *Hélène* > *Nénène* ((1/2), *Irène* > *Néné* (1/2), *Irvine* > *Ninine* (1/1) et *Jeanne* > *Nana* (2/2) le sont mieux.

¹⁷ On sait que la valeur de /l/ pour le trait [±continu] est mal déterminée (cf. Chomsky & Halle (1968).

tout ne soit pas parfaitement clair, ces données confirment l'idée que, dans le choix de l'attaque du diminutif, le mode d'articulation des consonnes candidates peut l'emporter sur leur position.

Les données réunies en (6) ne constituent qu'une partie infime du corpus. Mais cette rareté n'a rien qui puisse étonner vraiment. Le choix de la consonne finale du prénom comme attaque implique que l'ordre des éléments retenus soit interverti lors du passage de ceux-ci dans le diminutif. Ce choix suppose donc que les considérations portant sur la nature de l'attaque l'emportent non seulement sur la préférence pour un ancrage à gauche, mais aussi sur l'habituel respect de la linéarité. La variation que l'on observe (par exemple, *Irène* donne *Rérène* à coté de *Néné*) peut trouver une explication dans la relative mobilité au sein de la hiérarchie des contraintes de celles qui interdisent les continues en position l'attaque, mais, dans les termes de la Théorie de l'Optimalité, il faut que ces contraintes l'emportent à la fois sur les contraintes d'ANCRAGE A GAUCHE et de LINEARITE pour que ce soit la consonne finale qui l'emporte. On conçoit que cet ordre des contraintes apparaisse rarement.

On trouvera ci-dessous en (7) une table illustrant comment la promotion de *M/r au dessus de LIN. entraîne la victoire de *Néné* sur les autres candidats au titre de diminutif de *Irène*. Si *M/r occupait une place plus basse dans la hiérarchie des contraintes, c'est *Rérène* qui serait choisi.

(7)

Entrée : /.i.rɛn./	ATT.	*M/r	LIN.	CONT.	ANCR. G.
nene			*		iɛ
rerɛn		!*			i
ii	!*				
nini			*	!*	n
riri		!*	*		i

3.4. Le traitement des attaques complexes

La HIERARCHIE DES MARGES — et la HIERARCHIE DES NOYAUX — jouent aussi probablement un rôle dans le traitement des attaques complexes. Celles-ci soulèvent une série de problèmes épineux, dont l'exposé tient en deux points principaux¹⁸ :

¹⁸ Cas particulier, *Xavier* donne plus souvent *Zaza* que *Xaxa*. C'est là le seul cas d'attaque complexe constituée de deux obstruantes qui passe du prénom dans le diminutif au sein du corpus. Dans la mesure où nombre de locuteurs prononcent ce prénom [zagvje] au lieu de [gzavje], il n'y a peut-être pas lieu de commenter ce cas.

- les attaques complexes en Obstruante + Liquide peuvent soit se maintenir telles quelles (cf. (8a)), soit être réduites à la seule obstruante (cf. (8b)).

(8)	OLV		a. OLV	b. OV
	<i>Claudine</i>	>	<i>Cloclo</i>	<i>Coco</i>
	<i>Brigitte</i>	>	<i>Bribri</i>	<i>Bibi</i>
	<i>Gabriel</i>	>		<i>Bibi</i>
	<i>Bruno</i>	>	<i>Brubru</i>	<i>Bubu</i>
	<i>Sandrine</i>	>		<i>Didine</i>

- les attaques complexes en Consonne + Glissante peuvent subir l'un de ces deux traitements (*i.e.* se maintenir ou être réduites à la seule consonne, cf. (9a) et (9b)) ; mais il arrive aussi que la semi-voyelle se vocalise et serve de noyau vocalique au diminutif (cf. (9c)) ou qu'elle passe seule dans le diminutif à titre d'attaque (cf. (9d)). Ce dernier traitement n'apparaît dans le corpus que lorsqu'un yod est précédé d'un /r/ ou d'un /v/¹⁹.

(9)	CGV		a. CGV	b. CV	c. CG	d. GV
	<i>Henriette</i>	>			<i>Riri</i>	<i>Yéyette</i>
	<i>Geneviève</i>	>	<i>Viévié</i>	<i>Vévé</i>	<i>Vivi</i>	<i>Yéyève</i>
	<i>Louis</i>	>			<i>Loulou</i>	
	<i>Marianne</i>	>				<i>Yayanne</i>
	<i>Olivier</i>	>	<i>Viévié</i>		<i>Vivi</i>	<i>Yéyé</i>
	<i>Pierre</i>	>	<i>Piépierre</i>	<i>Pépère</i>	<i>Pipi</i>	
	<i>Romuald</i>	>			<i>Mumu</i>	

D'une façon générale, cette variation entre conservation et simplification des attaques complexes peut être comprise comme le résultat de l'indécision du conflit entre deux forces antagonistes. La première — identifiée comme la contrainte MAXIMALITE dans la Théorie de l'Optimalité — pousse à maintenir le plus grand nombre possible d'éléments de *l'input* dans *l'output* ; la seconde — baptisée *COMPLEXE (ATTAQUE) dans O.T. — bannit les attaques complexes. Quand MAX. l'emporte, l'attaque complexe est maintenue telle quelle ; mais cela n'arrive que dans environ 20% des cas dans notre corpus, la plupart du temps c'est COMPL. (A) qui a le dessus.

¹⁹ En fait, on a aussi *Lionel* > *Yoyo*, mais le groupe /lj/ est souvent réduit à /j/ : beaucoup disent [jonɛl]. La simplification peut donc être antérieure à la formation du diminutif.

3.4.1. Le cas des groupes OL

Les façons différentes dont sont simplifiés les deux types de groupes peuvent être rapportées aux différences de nature qui séparent leur second élément. Dans les groupes en Obstruante + Liquide, la liquide ne peut en aucun cas passer dans le diminutif à titre de noyau vocalique, car la contrainte *N/r de la HIERARCHIE DES NOYAUX n'est jamais enfreinte en français. Cette même liquide, on l'a vu, constitue aussi une fort mauvaise attaque, l'obstruante qui la précède est un bien meilleur candidat à cette fonction dans le diminutif. C'est donc elle qui est amenée à disparaître. Sa suppression a bien pour inconvénient que la contrainte de CONTIGUÏTE se trouve bafouée, mais il apparaît qu'une infraction simple à cette contrainte est préférable à l'utilisation d'une liquide comme attaque.

La table (10) ci-après illustre ces hypothèses en montrant comment on peut aboutir à la sélection de *Bubu* à partir de *Bruno* :

(10)

Entrée : /bry.no./	*N/r	*COMPL (A)	MAX.	*M/r	CONT.
ɾbyby			*		r
brybry		!*			
ryry			*	!*	
bɾbɾ	!*		*		

*COMPL. (A) dominant MAX., l'un des trois éléments de la syllabe initiale doit disparaître. La suppression de /y/ et le passage concomitant de /r/ en position de noyau sont rendus impossibles par la position dominante de *N/r. *Ruru constituerait un candidat acceptable si *M/r ne l'emportait pas sur CONT. ; mais, comme c'est le cas, c'est *Bubu* qui est retenu.

3.4.2. Le cas des groupes CG

La grande différence entre les vocoïdes hauts et les liquides, c'est que, contrairement à celles-ci, les premiers sont aptes à constituer un noyau vocalique : la contrainte *N/i est plus basse dans la hiérarchie que la contrainte *N/r. Dans le cas des groupes CG comme dans le cas des groupes OL, MAX. peut être suffisamment haut placée dans la hiérarchie pour imposer la conservation de la syllabe entière : *Pierre* peut donner *Piépierre* comme *Bruno* peut donner *Brubru*. Mais si MAX. le cède à COMPL. (A), on s'attend à deux éventualités. Comme *M/i ne peut guère être mieux placée que *M/r dans la hiérarchie et que *M/r l'emporte sur CONT. (*Bruno* ne donne jamais *Ruru), on s'attend à ce que, *M/i l'emportant sur CONT., le groupe CG ne puisse pas être réduit à la seule glissante et donc à ce que *Pierre* ne donne jamais *Yéyerre*.

Mais l'issue de la compétition peut dépendre du rang respectif de *N/i et de CONT.

Quand la première contrainte l'emporte sur la seconde, le maintien de la contiguïté des éléments de l'*input* peut être sacrifié au profit de la recherche d'un noyau vocalique plus sonore que le vocoïde haut, et *Pierre* peut donner *Pépère*²⁰, cf. (11) :

(11)

Entrée : /pjɛr./	COMPL. (A)	MAX.	*M/i	*N/i	CONT.
peper		*			*
pjepjer	!*				
jejer		*	!*		
pipi		*		!*	

Si, en revanche, CONT. l'emporte sur *N/i, c'est l'inverse qui se produit et *Pierre* donne *Pipi*, cf. (12) :

(12)

Entrée : /pjɛr./	COMPL. (A)	MAX.	*M/i	CONT.	*N/i
peper		*		!*	
pjepjer	!*				
jejer		*	!*		
pipi		*			*

Dans ces conditions, le quatrième et dernier traitement des syllabes en CGV — à savoir GV — paraît surprenant. Mais on a noté plus haut que ce traitement n'apparaît dans le corpus que lorsque la consonne initiale de la syllabe est un /r/ ou un /v/, c'est-à-dire une consonne continue sonore, qui n'est guère située plus haut que les vocoïdes hauts dans la hiérarchie des attaques. On n'a pas ou peu d'indications sur le comportement des autres phonèmes de cette classe²¹. L'idée qui vient donc à l'esprit, c'est qu'il est indifférent ou à peu près du point de vue de la HIERARCHIE DES MARGES, que ce soit la consonne ou la semi-voyelle qui soit retenue comme attaque dans le diminutif. Cette idée peut être implémentée de différentes façons. On choisit ici de

²⁰ On verra néanmoins (cf. *infra* § 4) qu'il existe une contrainte indépendante de la HIERARCHIE DES NOYAUX qui peut imposer la sélection du vocoïde haut comme voyelle du diminutif.

²¹ Le corpus est muet sur le traitement des syllabes en /zGV/ et en /ʒGV/, et peu loquace sur les groupes en /lGV/ (*Eliane* > *Lili*, *Lionel* > *Yoyo*, *Louis(e)* > *Loulou*, (*Marie*)-*Louise* > *Loulou*, *Lili*).

rassembler en un échelon unique de la hiérarchie les contraintes qui bannissent les continues sonores de la position d'attaque. Si l'on admet ce point, le choix de l'attaque incombe aux autres contraintes en jeu.

Prenons par exemple le cas de *Henriette* (cf. (13)). S'il est indifférent de choisir le /r/ ou le /j/ comme attaque et que, de ce point de vue, *Rérette*, *Riri* et *Yéyette* soient équivalents, le choix entre ces trois formes repose sur les considérations portant sur le respect de la contiguïté des éléments du prénom (qui excluent *Rérette*) et sur la qualité du noyau vocalique (qui excluent *Riri*). C'est donc *Yéyette* qui sort vainqueur de la compétition, cf. (13) :

(13) Entrée : /ã.rjɛt/	COMPL. (A)	MAX.	*M/CS	CONT.	*N/i
reret		*	*	!*	
rjerjet	!*				
ɛ̃jejet		*	*		
riri		*	*		!*

La difficulté, dans cette présentation, c'est que la compétition n'a qu'un vainqueur possible, alors que les trois possibilités sont attestées. À quoi l'on peut répondre qu'on va voir à l'instant qu'il existe des raisons particulières, indépendantes de la HIERARCHIE DES NOYAUX, de choisir le vocoïde haut comme noyau vocalique (*Henriette* peut donc donner *Riri*), et que le traitement du type *Henriette* > *Rérette* est fort mal attesté²².

Il est frappant qu'une hypothèse unique — celle qui veut que le choix des attaques soit sensible à la nature des consonnes en compétition et que, de ce point de vue, les momentanées soient plus harmoniques dans cette position que les continues — permette de proposer des explications à la fois sur la sélection d'attaques autres que la première, sur la sélection de certaines consonnes finales et sur la simplification des groupes complexes.

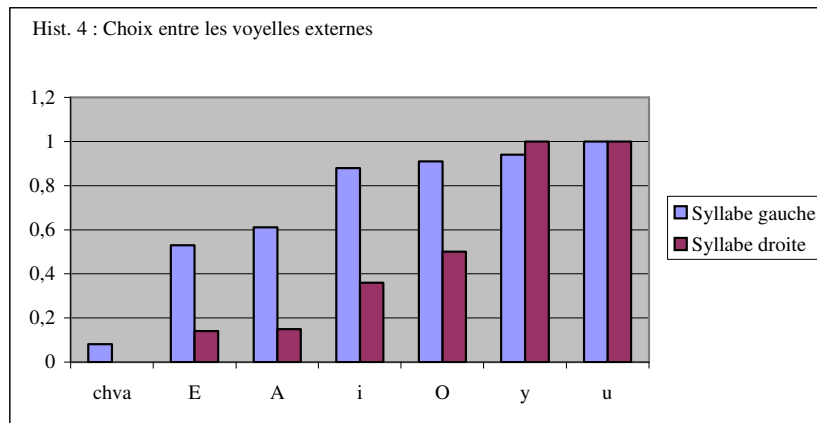
4. La sélection des voyelles

La nature des consonnes présentes dans un prénom intervient d'une façon cruciale dans le choix qui est fait parmi elles de l'attaque du diminutif correspondant. La qualité des voyelles joue-t-elle un rôle analogue ? On trouvera ci-après dans l'Histogramme 4 le pourcentage des victoires des différentes voyelles²³ quant, figurant dans une des deux syllabes 'externes'

²² On ne le trouve que dans (*Marie-*)*Louise* > *Lili* et dans *Geneviève* > *Vévé*.

²³ Nous rassemblons sous /A/ : /a/ et /ã/ ; sous /O/ : /o/, /ɔ/ et /õ/ ; et sous /E/ : /e/, /ɛ/ et /ɛ̃/. Dans le dialecte considéré, il n'y a pas de distinction phonologique entre les variantes mi-fermées et mi-ouvertes des voyelles moyennes, et le

(syllabe de gauche et syllabe de droite), elles sont opposées à une voyelle différentes d'elles dans l'autre syllabe 'externe'²⁴.



Ces données sont à coup sûr significatives. Si le timbre des voyelles en compétition n'intervenait en aucune façon dans le choix qui est fait entre elles, les pourcentages seraient sensiblement égaux pour chacune d'elles. Il n'en est rien : les différences sont marquées. Elles sont aussi concordantes : une voyelle donnée occupe la même place dans l'échelle des préférences qu'elle apparaisse dans la syllabe de gauche ou dans la syllabe de droite du prénom. Il n'y a pas lieu de penser que ce soit là le fruit du hasard. Ces résultats méritent une interprétation.

4.1. Le cas de chva

202

On voit que le chva, très peu représenté, a une place à part. Cette très faible représentation est probablement liée à des facteurs phonologiques. Comme il est très rétif à l'accent, le chva peut difficilement entrer dans un schème redoublé iambique, où sa seconde occurrence serait accentuée (ou risquerait de l'être en fin de groupe).

Cette contrainte interdisant d'accentuer chva, que l'on notera ici * $\acute{\text{c}}\text{h}$, entre notamment dans l'explication du fait que les prénoms trisyllabiques à initiale vocalique dont la seconde syllabe a pour noyau un chva (comme *Adeline*, *Angeline* ou *Evelyne*) ne donnent qu'exceptionnellement un diminutif

nombre des attestations des nasales / $\tilde{\text{s}}$ / et / $\tilde{\text{e}}$ / était trop faible pour qu'on les prît en considération isolément.

²⁴ Nous appelons syllabes 'externes' la première et la dernière syllabe complète (*i.e.* munie d'une attaque) du prénom. Ces chiffres concernent donc les dissyllabes à initiale consonantique et les trisyllabes.

Les hypocoristiques à redoublement en français

redoublant leur seconde syllabe. (Un seul exemple dans le corpus : *Evelyne* > *Veuveu*). Les diminutifs de ces prénoms empruntent fréquemment l'ensemble du matériel phonique dont ils sont constitués à la dernière syllabe (type : *Evelyne* : *Lili*), ou, moins souvent, leur attaque à la seconde syllabe et leur rime à la dernière (type : *Evelyne* : *Vivi*)²⁵.

Cette variation peut trouver une explication dans une variation de l'ordre des contraintes. Le cas le moins fréquent (*Evelyne* > *Veuveu*) suppose que l'interdiction d'accentuer *chva* ne prenne pas le pas sur la contrainte de CONTIGUÏTE. Un ordre des contraintes comme celui de (14) aboutit à la forme désirée :

(14)	Entrée : /e.və.lin/	ATT.	LIN.	CONT.	ANCR. G.	*!ə
	ee	!*				
	vøvø				e	*
	vivi			!*	e	
	lili				!evə	

Mais il est permis de supposer que la contrainte interdisant d'accentuer *chva*, qui ne souffre que très peu d'infractions, est haut placée dans la hiérarchie. Et, s'il en est ainsi, la prédominance d'ANCRAGE A GAUCHE sur CONTIGUÏTE est susceptible d'aboutir à des dérivations comme *Evelyne* > *Vivi* :

(15)	Entrée : /e.və.lin/	ATT.	LIN.	*!ə	ANCR. G.	CONT.
	ee	!*				
	vøvø			!*	e	
	vivi				e	*
	lili				!evə	

Tandis que, avec l'ordre inverse, *Evelyne* donne *Lili* :

(16)	Entrée : /e.və.lin/	ATT.	LIN.	*!ə	CONT.	ANCR. G.
	ee	!*				
	vøvø			!*		e
	vivi				!*	e
	lili					evə

²⁵ *Evelyne* donne aussi *Vévé*, forme dans laquelle la linéarité est malmenée, comme il arrive parfois quand le prénom commence par une voyelle (cf. n. 9).

4.2. La valeur impressive des voyelles

Si l'on veut bien se reporter de nouveau à l'Histogramme 4, on pourra constater que les voyelles autres que *chva* se répartissent en trois groupes bien différenciés. Jouissent d'une faveur extraordinaire au point qu'on les préfère presque toujours aux autres, qu'elles soient en première ou en dernière position, les voyelles qui sont à la fois hautes et arrondies /y/ et /u/. Viennent ensuite les voyelles haute ou arrondie /i/ et /O/. Les voyelles les moins prisées sont celles qui n'ont aucune de ces deux qualités, à savoir /E/ et /A/.

Cette répartition très nette ne trouve aucune explication dans la HIERARCHIE DES NOYAUX (3), qui favorise les voyelles en fonction de leur seule ouverture (le trait [±rond] n'y joue aucun rôle) et donne la préférence aux plus ouvertes d'entre elles au lieu des plus fermées. La seule trace éventuelle ici d'un effet de la HIERARCHIE DES NOYAUX est le fait que le /A/ fait un meilleur score que le /E/. Force est donc de chercher une autre explication.

Celle qui nous paraît la plus vraisemblable est qu'il s'agit d'un phénomène de "phonétique impressive" au sens de Grammont (1971 [1933] : 403 *sqq.*), pour qui les voyelles claires "peuvent peindre à l'oreille tout ce qui est ténu, petit, léger, mignon", les voyelles éclatantes "conviennent [...] à tout ce qui semble comporter quelque éclat, à tout ce qui est grand, puissant, fort ou majestueux", et les voyelles sombres "conviennent à l'expression de tout ce qui est sombre dans l'ordre physique ou moral" et "rend[ent] bien la lourdeur [...]"²⁶.

Cette valeur impressive des voyelles claires, éclatantes et sombres apparaît assez nettement en français dans la suffixation évaluative. Plusieurs des suffixes évaluatifs du français comportent des variantes qui utilisent différentes voyelles (cf. e.g. *-ille*, *-aille* et *-ouille* ; *-iche*, *-oche*, *-uche*, *-ouche*, *-anche*). La répartition de ces variantes est tributaire principalement du contexte phonique, mais, quand le contexte laisse un choix, il semble que chaque type de voyelle soit liée à une nuance du sentiment de supériorité : supériorité teintée de commisération affectueuse pour les voyelles hautes, d'ironie bonhomme pour les voyelles rondes et de haine ou de mépris pour les voyelles basses (cf. e.g. *dansiller*, *dansouiller*, *dansailler* et Plénat 1999).

Les hypocoristiques font un grand emploi de suffixes vocaliques à valeur probablement évaluative. Par exemple, *Jean(ne)* peut donner *Jeannou*, *Jeannie*, *Jeannot* ou *Jeannette*. Ces voyelles sont très souvent incorporés aux diminutifs à redoublement, comme dans les exemples suivants, tirés de notre corpus :

²⁶ Voir aussi le chapitre IV de Jakobson & Waugh (1980).

Les hypocoristiques à redoublement en français

- (17) *Aimé Mimi Christian Kéké Gérard Jojo Alain Loulou*
Claire Kiki David Dédé Karine Koko André Doudou
Eléonore Nini Maryse Mémé Marcel Momo Eliane Loulou

Très présente dans les dérivés dépréciatifs (cf. les suffixes *-aille, -ard, -asse*), la voyelle /a/ est remarquablement absente de ces modes de formation : on ne trouve pas, dans notre corpus du moins, de diminutifs comme *Jeannat* pour *Jean* ou *Mama* pour *Aimé*. À l'inverse, la voyelle /u/ est, de loin, la mieux attestée. L'interprétation que nous proposons, c'est que la valeur "impressive" des traits [+haut] et [+rond] (commisération et ironie) s'accorde avec la valeur pragmatique des hypocoristiques (qui sont des appellatifs "caressants"), alors que celle du trait [+bas] (haine ou mépris) lui est antithétique.

Ce n'est probablement pas un hasard que les hypocoristiques étudiés dans cet article retiennent de préférence les voyelles hautes et/ou arrondies des prénoms d'origine, si ces voyelles sont bien celles qui s'accordent le mieux avec leur sens²⁷. Il est concevable d'incorporer dans notre dispositif explicatif cette concordance entre vocalisme et valeur pragmatique en posant des contraintes comme EXPRIMER I (pour "exprimer la commisération affectueuse") et EXPRIMER U (pour "exprimer l'ironie bonhomme"). Ces contraintes occuperaient une place variable par rapport aux contraintes de fidélité et aux contraintes structurales à l'œuvre dans les hypocoristiques à redoublement, mais leur conjonction l'emporterait sur toute autre contrainte, d'où le fait que le choix se porte presque nécessairement sur /u/ et sur /y/ quand ces voyelles sont présentes dans le prénom.

Ces contraintes sont susceptibles d'expliquer nombre de formes relevant des types minoritaires. Si, par exemple, EXPRIMER I est haut placée dans la hiérarchie, *Fatima* donnera *Titi* pour peu que CONT. l'emporte sur ANCR. G. :

(18)

Entrée :	ATT.	EXPR. I	CONT.	ANCR. G.
/fa.ti.ma./				G.
fafa		!*		
fifi			!*	
rɛ̃titi				*

²⁷ Il n'est pas souvent possible, étant donnée une occurrence particulière, de décider si la voyelle est d'origine suffixale ou si elle est issue du prénom. Mais les dérivations comme *Marie > Mimi*, où la voyelle peut avoir l'une ou l'autre origine, sont beaucoup plus fréquentes que les dérivations comme *Aimé > Mimi*, où elle ne peut être que d'origine suffixale.

Ou *Fifi*, si c'est ANCR. G. qui l'emporte sur CONT. :

(19)	Entrée : /fa.ti.ma./	ATT.	EXPR. I	ANCR. G.	CONT.
	fafa		!*		
	r fifi				*
	titi			!*	

Bien entendu, les contraintes portant sur la nature des attaques interviennent dans la compétition entre formes candidates. L'ordre CONT >> ANCR. G. reste impuissant à imposer comme attaque la consonne contiguë à la voyelle sélectionnée si le choix de cette consonne est interdit par une contrainte haut placée de la HIERARCHIE DES MARGES. Ce n'est probablement pas un hasard si, dans notre corpus, *Marie* donne 7 fois *Mimi* (et une fois *Mama*), mais jamais *Riri*. La très faible aptitude de /r/ à fournir une attaque annihile les effets de la préférence épisodique de la contiguïté sur l'ancrage à gauche :

(20)	Entrée : /ma.ri./	ATT.	EXPR. I	*M/r	CONT.	ANCR. G.
	mama		!*			
	r mimi				*	
	riri			!*		*

L'ordre de préférence qui s'établit entre les voyelles est d'une nature toute autre que celui qui s'établit entre les consonnes. Abstraction faite de la répugnance envers le *chva*, les contraintes qui régissent la sélection des voyelles sont probablement des contraintes sémantiques plutôt que des contraintes phonologiques. Mais ces ordres de préférence sont susceptibles d'expliquer un très grand nombre de formes relevant des types que nous avons appelés "minoritaires" sans qu'il soit besoin de faire appel à la contrainte d'ANCRAGE A DROITE. Le traitement des codas montre qu'il n'est néanmoins sans doute pas possible de se passer de cette contrainte en français.

5. Le maintien des codas

La question du maintien des codas constitue probablement le problème le plus délicat de la phonologie des hypocoristiques à redoublement en français. Cette difficulté réside pour une bonne part dans le caractère assez insaisissable du rôle joué par la contrainte d'ANCRAGE A DROITE.

On a vu plus haut (cf. § 2.1.) que N. Nelson (*art. cit.*) supposait que les deux contraintes d'ANCRAGE A GAUCHE et d'ANCRAGE A DROITE étaient

simultanément actives en français. Selon elle, néanmoins, la première de ces contraintes l'emporte sur la seconde, qui ne peut donc intervenir que lorsque la première en est empêchée par l'absence d'une attaque à l'initiale du prénom originel. Quand tel est le cas et que ce prénom s'achève par une consonne, ANCRAGE A DROITE imposerait la présence de celle-ci dans le diminutif. (*Isabelle*, par exemple, dans ce dispositif, ne saurait donner que *Bébelle* et pas *Bébé*.) En revanche, quand ANCRAGE A GAUCHE peut être satisfaite, la contrainte PAS DE CODA — qui, comme son nom l'indique pénalise les appendices codiques — interdirait à l'éventuelle consonne codique de la première syllabe du prénom de passer dans le diminutif (*Bernard*, par exemple, dans ce dispositif, ne saurait donner que *Bébé*, et pas *Bébert*.)

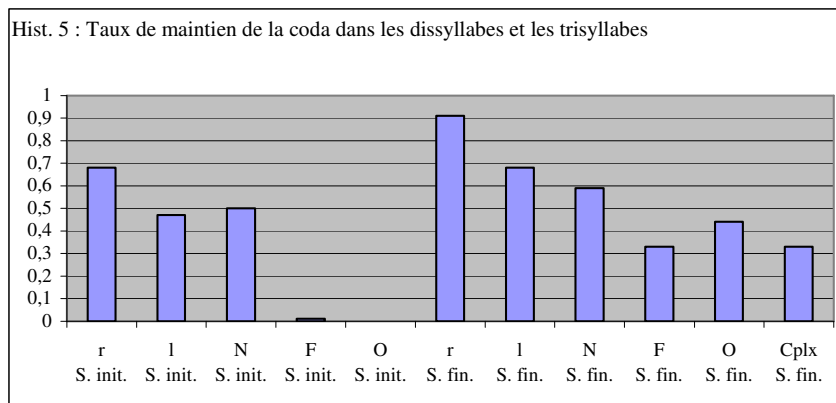
Les données dont nous disposons contredisent ce tableau simple de la morphophonologie des hypocoristiques à redoublement²⁸. Il n'est pas vrai que la dissymétrie du comportement des codas suivant qu'elles figurent dans la première ou la dernière syllabe du prénom soit aussi marquée que ne le soutient N. Nelson. Et plusieurs indices suggèrent que les deux contraintes d'ancrage ne sont pas actives simultanément en français.

5.1. Contraintes de fidélité et émergence du non marqué

Toutes les consonnes codiques d'un prénom n'ont pas une égale probabilité de figurer dans le diminutif. En premier lieu, c'est une règle quasiment absolue qu'une consonne codique ne puisse être sélectionnée que si la voyelle qui la précède l'est aussi. *Suzanne*, par exemple, ne saurait donner *Sussune*, cf. Plénat (1982a, 1984). C'est là une nouvelle manifestation de la force de la contrainte de CONTIGUÏTE. Mais les chances qu'a une consonne codique de passer du prénom dans l'hypocoristique dépendent aussi de sa nature et de la position dans le prénom de la syllabe dont elle fait partie.

On trouvera dans l'Histogramme 5 ci-après la fréquence du maintien des codas contiguës à la voyelle sélectionnée dans les dissyllabes et les trisyllabes de notre corpus. Cet histogramme reprend la distinction faite par N. Nelson entre les syllabes initiales et les syllabes finales. Mais il tient compte aussi de la nature des codas considérées et donne, pour les deux classes de syllabes la fréquence du maintien de /r/, de /l/, des nasales (N), des fricatives (F), des occlusives orales (O) et des codas complexes (Cplx).

²⁸ Il arrive assez souvent que la coda de la syllabe initiale soit maintenue, surtout lorsque c'est une liquide (*Bernard*, par exemple fait beaucoup plus souvent *Bébert* que *Bébé*), et les codas finales ne sont pas toujours retenues. S'il est vrai que *Isabelle* fait *Bébelle* et non *Bébé*, *Aristide* fait *Titi*, pas *Titide*.



Bien que les données ne soient pas toujours aussi nombreuses qu'il serait souhaitable²⁹, les chiffres montrent assez clairement que la consonne la mieux traitée est le /r/, que viennent ensuite les autres sonantes (/l/ et consonnes nasales), puis les obstruantes. Cet ordre est celui que l'on trouve aussi bien dans les syllabes initiales que dans les syllabes finales. Mais, *ceteris paribus*, la coda d'une syllabe finale a sensiblement plus de chances de se maintenir dans le diminutif que celle d'une syllabe initiale — bien que le maintien de la coda d'une syllabe initiale ne soit nullement exceptionnelle.

5.1.1. La hiérarchie des codas

Cette répartition suscite au moins deux questions. La première concerne l'ordre dans lequel apparaissent les diverses classes de consonnes. On voit que ce classement ne peut en aucun cas être rapporté à la HIERARCHIE DES MARGES (4), qui, contrairement aux faits, pénaliserait les consonnes à proportion de leur degré de sonorité, ni à la version révisée de cette hiérarchie qui a été utilisée ci-dessus dans le traitement des attaques, puisque cette version révisée pénaliserait, elle, contrairement aux faits aussi, les consonnes continues et particulièrement parmi celles-ci le /r/. En fait, les consonnes codiques sont favorisées à proportion de leur degré de sonorité, et l'ordre dans lequel elles apparaissent dans l'Histogramme 5 rappelle étroitement celui de la HIERARCHIE DES NOYAUX (3). Nous n'entrerons pas ici dans la question de savoir si c'est cette dernière qui est pertinente (ce serait alors une hiérarchie s'appliquant aux éléments des rimes) ou si l'ordre des fréquences des codas peut être dérivé de l'interaction de plusieurs types de contraintes. Mais, en

²⁹ Pour ce qui est des nasales internes en particulier, on ne dispose que de l'exemple de *Linda*, qui donne une fois *Lili* et une fois *Liline*.

pratique, nous utiliserons une HIERARCHIE DES CODAS, identique à la HIERARCHIE DES NOYAUX :

(21) HIERARCHIE DES CODAS :

*C/t >> *C/d >> *C/s >> *C/z >> *C/n >> *C/r >> *C/i >> *C/a

Parmi les consonnes, cette hiérarchie favorise en tout premier lieu les liquides. Ce n'est peut-être pas un hasard si plusieurs des exemples dont nous disposons d'attaques de prénoms devenant codas dans le diminutif (*Emilia* > *Mimile*, *Paulin* > *Popol*, *Victorienne* > *Totor*) concernent précisément des éléments de cette classe³⁰. Néanmoins, ces exemples sont trop incertains et trop peu nombreux pour que l'on puisse considérer qu'une liquide puisse passer sans difficulté d'une position d'attaque dans le prénom à une position de coda dans le diminutif. Il ne nous semble pas impossible qu'au contraire les segments se trouvant au bord d'une syllabe dans l'*input* doivent se retrouver dans la même position dans l'*output*. Nous laisserons cette question pendante ici.

Que la HIERARCHIE DES CODAS soit une primitive ou non et que les attaques en liquides aient ou non la possibilité de passer dans le diminutif à titre de coda, il est clair que l'émergence du non-marqué se manifeste dans le maintien et la chute des codas d'une façon plus nuancée que ne le voudrait la contrainte brutale PAS DE CODA.

5.1.2. La hiérarchie des codas et les contraintes de fidélité

La seconde question concerne la différence entre le comportement des codas finales et celui des codas internes, les premières se maintenant très sensiblement plus souvent que les secondes. Sur ce point le dispositif de N. Nelson peut être assez facilement adapté. D'une façon générale, la chute d'une coda est une entorse à la fidélité du diminutif vis-à-vis du prénom d'origine, c'est, plus précisément, une infraction à la contrainte de MAXIMALITE. Cette contrainte s'oppose, avec ou sans succès, à la chute de la coda dans tous les cas. Mais, lorsque la coda maintenue a pour origine la dernière syllabe du prénom, son maintien assure en outre une correspondance entre l'élément se trouvant au bord droit du prénom et l'élément se trouvant au bord droit du diminutif : elle satisfait la contrainte d'ANCRAGE A DROITE. On est en droit de

³⁰ *Mimile*, *Popol* et *Totor* servent couramment de diminutifs à *Emile*, *Paul* et *Victor* respectivement, dont dérivent *Emilia*, *Paulin* et *Victorienne*. Il n'est pas inconcevable que, dans nos exemples, ce soit le prénom simple qui ait servi de forme originelle. On trouve aussi *Mimiche* (de *Michel*) et *Papat* (de *Patricia*) ; mais, dans ce cas, *Miche* et *Pat*, diminutifs fréquents de ces deux prénoms, peuvent avoir servi d'*input*.

supposer que c'est cette contrainte qui explique la forte proportion des maintiens des codas finales lorsque c'est la dernière voyelle qui est conservée.

Si, dans la hiérarchie des contraintes, ANCR. D. et MAX. se trouvent de part et d'autre de la contrainte qui interdit une coda donnée, une même consonne pourra être maintenue ou non suivant qu'elle apparaît dans la syllabe finale du prénom ou dans une syllabe interne. Ainsi, par exemple, le même arrangement de ces trois contraintes pourra donner à la fois *Bébé* et *Nanard* pour *Bernard*³¹ :

(22)

Entrée :	ANCR. D.	*C/r	MAX.
☞ bebe	*		*
beber	*	!*	
nana	!*		*
☞ nanar		*	

D'une façon plus générale, il paraît assez clair qu'une variation du rang des contraintes de la HIERARCHIE DES CODAS dans la hiérarchie globale permet de rendre compte en partie de la variation observée. Si MAX. l'emporte sur *C/r, on obtient *Bébert*, et si *C/r l'emporte sur ANCR. D., on obtient *Nana*. Mais, située au bas bout de la HIERARCHIE DES CODAS, *C/r a beaucoup moins de chances de l'emporter sur ANCR. D. (elle n'en a en fait presque aucune) que par exemple *C/O ou *C/F.

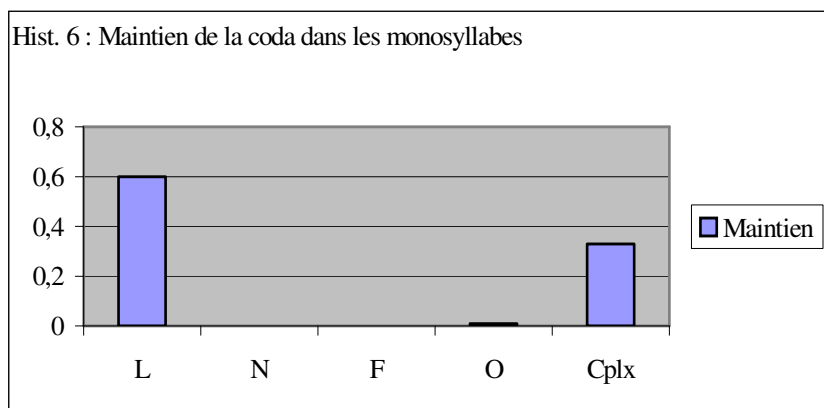
5.2. À propos d'ANCRAGE A DROITE

Si le comportement des codas finales des prénoms fournit un bon argument en faveur de l'activité en français de la contrainte d'ANCRAGE A DROITE, la description globale fournie dans les parties précédentes donne une idée de la difficulté qu'il y a à préciser où elle est effectivement active. La sélection de la dernière syllabe d'un prénom peut avoir des causes multiples, comme l'absence d'une attaque initiale (dans les dissyllabes), l'aptitude particulière d'une consonne à fournir une attaque ou la valeur expressive d'une voyelle. Rien n'assure que, dans ces cas, ANCRAGE A DROITE soit actif. Nous avons, quant à nous, le sentiment que cette contrainte n'est active que lorsque ANCRAGE A GAUCHE ne l'est pas. Ce sentiment s'appuie sur le comportement des monosyllabes et sur l'origine des attaques qui précèdent dans le diminutif un noyau vocalique issu de la dernière syllabe du prénom.

³¹ La Table 22 fait abstraction du conditionnement du choix entre *Bébé* et *Nanard*. Dans le corpus, *Bernard* donne 62 fois *Nanard*, 18 fois *Bébert* et 3 fois *Bébé*.

5.2.1. Le comportement des prénoms monosyllabiques

Imaginons que ANCRAGE A GAUCHE et ANCRAGE A DROITE soient simultanément actifs en français. Dans cette hypothèse, ces contraintes auraient l'une et l'autre l'occasion d'exercer leur action lorsque le prénom d'origine est monosyllabique. En conséquence, avec cette classe de prénoms, le maintien de la coda devrait être aussi fréquent que lorsque le noyau vocalique du diminutif est emprunté à la dernière syllabe d'un prénom polysyllabique. L'Histogramme 6 ci-après montre que tel n'est absolument pas le cas³² :



En fait, la fréquence du maintien de la coda des prénoms monosyllabiques s'apparente de très près à celle que l'on observe avec les syllabes initiales des prénoms polysyllabiques (sauf en ce qui concerne les nasales, mais les chiffres concernant les codas nasales internes sont peu fiables).

Le comportement des prénoms monosyllabiques ne fournit donc aucun indice en faveur de l'idée que les deux contraintes d'ancrage puissent être actives simultanément. Au contraire, sauf à déterminer une contrainte qui ne s'appliquerait qu'aux *inputs* monosyllabiques, il faut poser que ANCRAGE A DROITE n'est actif que dans la minorité de cas où ANCRAGE A GAUCHE ne l'est pas. Si tel est le cas, soumis dans leur grande majorité comme les autres prénoms à ANCRAGE A GAUCHE, les prénoms monosyllabiques n'ont aucune raison particulière de conserver leur coda.

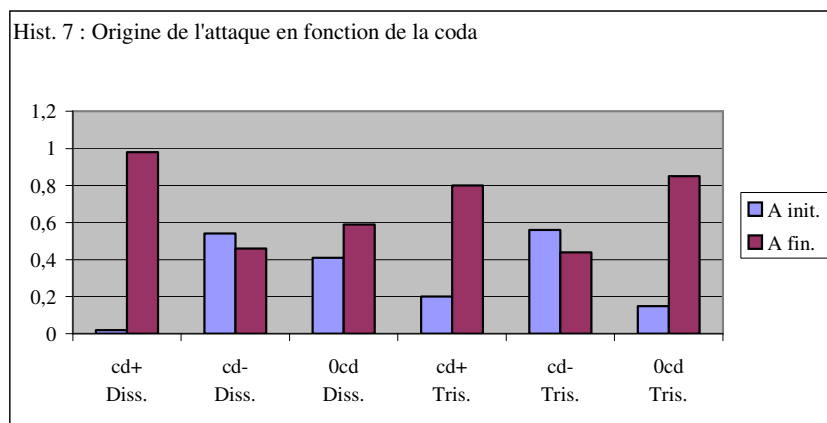
³² Dans cet histogramme, nous avons confondu les liquides /l/ et /r/ sous /L/ faute de disposer d'un nombre suffisant de prénoms monosyllabiques se terminant par /r/.

5.2.2. Ancrage à droite et contiguïté

Si, d'une part, il existe bien en français deux classes d'hypocoristiques, l'une soumise à ANCRAGE A GAUCHE, l'autre à ANCRAGE A DROITE et si, d'autre part, il est vrai que le choix du dernier noyau vocalique du prénom comme voyelle du diminutif peut avoir d'autres causes que la nécessité de satisfaire la seconde de ces contraintes, alors on s'attend à ce que l'origine des attaques des diminutifs dont la voyelle est issue de la dernière voyelle du prénom varie suivant que c'est l'une ou l'autre des contraintes d'ancrage qui est à l'œuvre. En effet :

- si c'est ANCRAGE A DROITE qui est actif, la contrainte de CONTIGUÏTE doit imposer la sélection de la dernière attaque du prénom, sauf bien entendu si la consonne de cette dernière attaque est mal faite pour le rôle d'attaque ;
- si, en revanche, c'est ANCRAGE A GAUCHE qui est actif, c'est que le choix de la dernière voyelle n'a pas été imposé par une contrainte d'ancrage, mais par une autre contrainte, comme l'inaptitude de la première voyelle à satisfaire les contraintes d'expressivité ou l'inaptitude de la première consonne à fournir une attaque ; on s'attend donc dans ce cas à ce qu'une proportion notable d'attaques soit fournie par les premières attaques du prénom.

L'Histogramme 7 ci-après analyse la provenance de l'attaque pour ceux des diminutifs dissyllabiques et trissyllabiques du corpus dont la voyelle est issue de la dernière voyelle du prénom. Parmi ces diminutifs, sont distingués ceux qui conservent la coda finale du prénom (cd+), ceux qui ne la conservent pas (cd-) et ceux qui proviennent de prénoms sans coda finale (0cd). Pour chaque classe ainsi définie sont indiqués le pourcentage des diminutifs dans lesquels est sélectionnée une attaque initiale (A init., *i.e.* la première attaque des prénoms dissyllabiques, la première ou la seconde attaque des prénoms trissyllabiques) et le pourcentage de ceux dans lesquels est retenue l'attaque finale (A. fin.). Les prénoms dissyllabiques à voyelle initiale, dans lesquels il n'y a pas le choix, ne sont pas pris en considération.



La première constatation qui s'impose, c'est que, lorsque la coda d'un prénom de deux syllabes est conservée (Diss. Cd+), il est presque de règle que l'attaque retenue soit la dernière attaque du prénom. Cette constatation s'accorde avec nos prédictions. Le maintien de la coda peut être interprété comme un indice de l'activité de ANCR. D. ; si, de ce fait, ANCR. G. est inactif, la contrainte de CONTIGUÏTE doit, dans la majorité des cas, imposer que soit retenue la dernière attaque. Les pourcentages dépassent même en quelque sorte nos prédictions et tendent à suggérer qu'en fait le maintien de la coda est un signe quasi-certain de l'activité de ANCR. D.

Les diminutifs issus de trisyllabes qui conservent leur coda finale (Tris. Cd+) sont un peu moins nombreux à accueillir la dernière attaque de leur *input*. Néanmoins, quand on se reporte au corpus, on constate que, dans les 4/5 des cas, le maintien simultané d'une des deux premières attaques et de la coda finale apparaît avec des prénoms dont la dernière attaque est une liquide moins apte que l'attaque pénultième à servir d'attaque dans le diminutif (on a : *Adeline* > *Didine*, *Catherine* > *Titine*, *Marguerite* > *Guiguite*). Le fait que ce soit cette attaque pénultième et non l'attaque initiale (quand il y en a une) qui est retenue plaide en faveur de l'idée que c'est ANCR. D. qui est actif : la solution retenue est celle qui satisfait au mieux cette contrainte et la contrainte de CONTIGUÏTE compte tenu de l'inaptitude des liquides à fournir des attaques. Tout se passe donc encore ici comme si le maintien de la coda finale était un signe quasi-certain de l'activité de ANCR. D.

Le comportement des diminutifs qui ne conservent pas la coda de leur prénom d'origine s'oppose nettement à celui de ceux qui la maintiennent. Que l'on ait affaire à des diminutifs issus de dissyllabes (Diss. Cd-) ou de trisyllabes (Tris. Cd-), on constate qu'une courte majorité d'entre eux accueillent une attaque initiale de leur *input*. Comme l'absence de coda est

dans ce cas l'indice que ANCR. D. est inactif, cette distribution peut trouver une explication dans l'idée que c'est du coup ANCR. G. qui est active. Les cas où c'est la dernière attaque qui est retenue seraient alors des cas où les attaques initiales du prénom sont peu aptes à jouer ce rôle (comme dans **Simone* > *Momo* ou *Aristide* > *Titi*) ou bien où le choix d'une dernière voyelle expressive entraîne celui de l'attaque qui la précède immédiatement (comme dans *Denise* > *Nini* ou *Nadine* > *Didi*).

Les statistiques concernant les diminutifs issus de prénoms sans coda finale sont moins homogènes que les autres. Si ceux d'entre eux qui proviennent de trisyllabes (Tris. 0cd) comportent une majorité très importante de cas où il est recouru à la dernière attaque du prénom, ceux qui viennent de dissyllabes (Diss. 0cd) comportent en revanche une forte minorité de cas où c'est l'attaque initiale qui est retenue. Cette dissymétrie a pour cause l'importance numérique de la dérivation *Thierry* > *Titi* (64 occurrences sur un total de 177 occurrences pour l'ensemble de ces prénoms). Outre que l'origine du /i/ de *Titi* n'est pas claire (il est concevable qu'il provienne du yod de *Thierry*), ce prénom est de ceux où le choix du /i/ final pour des raisons expressives aurait du mal à entraîner par contiguïté la sélection de /t/, trop inférieur à /t/ dans son aptitude à remplir le rôle d'attaque. Si *Thierry* n'était pas un prénom si courant, les dissyllabes à finale vocalique donneraient eux aussi une majorité très importante d'hypocoristiques aux attaques empruntées à la dernière syllabe du prénom. Dans notre perspective, cela semble signifier que le choix de la dernière voyelle est un indice très sérieux de l'activité de ANCR. D³³.

L'interprétation la plus vraisemblable à notre sens des observations qui précèdent, c'est qu'il existe en français deux modes de formation distincts d'hypocoristiques à redoublement, l'un, très majoritaire, qui obéit (autant que faire se peut) à ANCRAGE A GAUCHE, l'autre, minoritaire qui obéit à ANCRAGE A DROITE. Le choix du dernier segment (coda ou voyelle) d'un prénom polysyllabique résulte le plus souvent de la nécessité de satisfaire cette dernière contrainte. En revanche, l'abandon de la coda est un fort indice de l'absence de nécessité de satisfaire ANCRAGE A DROITE et donc de la nécessité de satisfaire (autant que faire se peut) ANCRAGE A GAUCHE. Dans cette hypothèse, il devient intelligible que l'abandon de la coda soit corrélé avec une forte proportion d'attaques empruntées à des syllabes initiales, alors que le maintien de la coda ou la sélection de la voyelle finale va de pair avec une proportion écrasante ou importante d'attaques provenant de la dernière syllabe du prénom. La nécessité d'obéir (autant que faire se peut) à la contrainte de CONTIGUÏTE impose normalement la sélection de l'élément adjacent. Cette

³³ Une forme comme *Titi* (< *Thierry*) est analysable de cette façon, car la sélection du /t/ comme attaque peut être expliquée aussi bien par un ancrage à gauche que par l'inaptitude du /t/ à remplir la fonction d'attaque.

nécessité se fait jour que l'une ou l'autre des deux contraintes d'ancrage soit à l'œuvre. Mais elle peut se heurter dans les deux cas à des obstacles qui imposent sa transgression. La forte minorité de cas où l'abandon de la coda finale va de pair avec l'emploi d'une attaque initiale doit sans doute être analysée de cette façon : le choix de la dernière voyelle doit, dans ces cas, résulter le plus souvent d'une contrainte qui s'oppose victorieusement au choix de la première voyelle que laisserait attendre la sélection de la consonne initiale et la contrainte de CONTIGUÏTE.

À titre d'illustration, on se contentera ici de montrer comment les deux diminutifs de *Marguerite* présents dans le corpus, à savoir *Guiguite* et *Mimi*, peuvent trouver une explication dans ce cadre. Commençons par *Guiguite* :

(23)

Entrée : /mar.gə.rit./	ANCR. D.	*!ə	*A/r	EXPR. I	CONT.	*C/t	MAX
ririt			!*			*	
ɾɛgigit					ər		
mimit					'argər		
gigi	!*						*

La sélection du /t/ final de *Marguerite* ne peut guère résulter que de la nécessité de satisfaire ANCR. D. (les codas en occlusive orale ne se maintiennent que lorsque ce sont des codas finales). EXPR. I et CONT. conspirent en faveur de la sélection du /i/. Laissée libre d'agir, CONT. imposerait aussi le choix de /r/ comme attaque ; mais cette consonne est peu apte à jouer ce rôle, et le choix se reporte donc sur la consonne précédente, qui ne soulève pas le même problème. Noter que ANCR. G., à supposer qu'elle soit présente dans la hiérarchie des contraintes, doit y être située très bas, puisque l'impossibilité de satisfaire CONT. ne constitue pas une raison suffisante pour que le choix se reporte sur le /m/.

Passons maintenant à l'explication de *Mimi* :

(24)

Entrée : /mar.gə.rit./	ANCR. G.	*!ə	*A/r	EXPR. I	CONT.	*C/T	MAX
riri	!*		*				*
məmə		!*			arg		*
ɾɛmimi					argər		*
mama				!*			*
mimit					argər	!*	

Comme dans la grande majorité des formes du corpus, l'ancrage se fait à gauche. CONT. devrait alors imposer le choix de la première voyelle ; mais la valeur péjorative de /a/ convient mal aux hypocoristiques. La seconde voyelle, un chva, contreviendrait à une contrainte phonologique forte. C'est donc le /i/ qui est retenu³⁴.

Comme on pouvait s'y attendre, toutes les consonnes ne sont pas également aptes à jouer le rôle de coda : pour autant qu'on puisse en juger, la plus ou moins grande aptitude à remplir cette fonction dépend du degré de sonorité de la consonne considérée. Le maintien d'une coda dépend aussi de la place dans le mot de la syllabe qu'elle ferme : les codas finales de polysyllabes se maintiennent beaucoup mieux que les codas internes. Il y a donc bien lieu de supposer qu'une contrainte d'ANCRAGE A DROITE intervient dans ce cas. Mais le traitement des monosyllabes rend plus que douteuse l'idée que les deux contraintes d'ancrage puissent être actives simultanément. Nous n'avons pas démontré à proprement parler que la contrainte d'ANCRAGE ait un fonctionnement paramétrique, mais la corrélation forte qui existe entre le maintien de la coda finale et le recours à la dernière attaque (et, réciproquement, entre le recours à la première attaque et l'abandon de la coda finale) tend elle aussi à montrer qu'il existe en français deux modes de formation recrutant les éléments du prénom d'origine l'un en priorité à gauche, l'autre en priorité à droite.

6. Remarques finales

Nous insisterons, pour conclure, sur l'utilité qu'il y a d'introduire des considérations numériques dans la description linguistique. Sans informations sur les fréquences respectives des différents types d'hypocoristiques, force était ou bien de placer toutes les formes sur un pied d'égalité et d'admettre une variation sans contraintes ou très peu contrainte, ou bien, en rejetant les formes non conformes aux types prédominants, de rejeter du même coup la variation elle-même. L'inégale fréquence des types d'hypocoristiques nous a montré d'une part que les possibilités de variation étaient bornées, et, d'autre part, nous a permis de mettre en évidence un facteur de variation qui, sauf erreur de notre part, était passé jusqu'à présent inaperçu. La variation est bornée par les contraintes de fidélité : *ceteris paribus*, une forme qui respecte les contraintes d'ANCRAGE, de LINEARITE, de CONTIGUÏTE et de MAXIMALITE est meilleure qu'une forme qui enfreint l'une ou l'autre de ces contraintes. Mais ces contraintes peuvent se heurter à l'inégale aptitude des segments à remplir les différentes positions de la syllabe.

³⁴ Ce choix n'est pas de nature à remettre en cause le choix du /m/ comme attaque, même si CONT., comme il arrive prenait le pas sur ANCR. G. : /t/ constitue une trop mauvaise attaque pour cela. *Riri* est donc exclu.

Nous avons proposé que l'essentiel de la variation observable pouvait être expliqué par une variation du rang des contraintes définissant le degré d'harmonicité des différents segments dans les diverses positions syllabiques par rapport au rang des contraintes de fidélité. Contrairement à ce qui se passe pour les voyelles, qui semblent sélectionnées en fonction de leur expressivité, le degré d'aptitude des consonnes aux fonctions d'attaque et de coda est lié à des facteurs proprement phonologiques. *Ceteris paribus*, il est préférable qu'une attaque soit momentanée plutôt que continue et obstruante plutôt que sonante ; toutes choses égales d'ailleurs aussi, il vaut mieux qu'une coda soit une sonante plutôt qu'une obstruante et une continue plutôt qu'une momentanée. Ces hiérarchies jouent à coup sûr dans la syllabation du français, mais certainement d'une façon moins nette que dans la phonologie des hypocoristiques. Leur émergence dans cette région de la morphologie doit sans nul doute être considérée comme une émergence du non-marqué segmental accompagnant l'émergence du non-marqué structurel que représente l'adoption d'un schème dissyllabique et, à l'intérieur de ce schème, d'un redoublement sans coda³⁵.

Nous attribuons le fait de pouvoir proposer ces résultats aux données dont nous disposons. Il nous faut aussi, au rebours, insister sur certaines des limites introduites dans l'étude par le corpus pris en considération. En premier lieu, nous n'avons aucune indication sur les locuteurs qui ont forgé les formes attestées ni sur les circonstances dans lesquelles elles ont été forgées. Il en résulte qu'il nous est impossible de relier la variation observée à des facteurs extra-linguistiques. Cette ignorance est particulièrement dommageable en ce qu'elle nous empêche de distinguer entre les formes relevant du langage enfantin (*child language*) ou du langage infantile (*baby talk*) et les formes de la morphologie des adultes. On sait que les jeunes enfants produisent des formes redoublées et, parmi elles, des déformations de prénoms au moins jusqu'à la troisième année (cf. Grégoire 1937, 1947) ; mais nous avons des témoignages de créations à valeur hypocoristique beaucoup plus tardives. Il serait intéressant de savoir si les mêmes types apparaissent aux mêmes époques de la vie. En toute hypothèse, cependant, il faut prendre garde que les formes réunies sont, autant que nous le sachions, des formes utilisées et donc acceptées par des adultes.

Relativement important, le corpus ne l'est pourtant pas assez pour que la documentation concernant les types minoritaires soit très fournie. Le type majoritaire qui consiste à redoubler la première syllabe comportant une attaque l'emporte trop largement sur les autres pour cela. Il s'ensuit que les statistiques présentées ne sont pas très fines — nous avons raisonné en termes de classes

³⁵ Sur l'émergence du non-marqué structurel dans la morphologie non-concaténative, cf. notamment McCarthy & Prince (1997).

plutôt qu'en termes de phonèmes —, ni sans doute pas toujours entièrement fiables. En tout cas, nous doutons que les données dont nous disposons permettent de modéliser précisément la variation observée. Le cadre théorique utilisé se prête à l'exposition des régularités que l'on dégage : on a affaire à n'en pas douter à une interaction de contraintes partiellement contradictoires portant sur des formes de surface. Mais il nous semble difficile de construire avec si peu de données un modèle de la variation qui rende compte de l'importance numérique respective des différents types.

Références bibliographiques

- Chomsky, N., & M. Halle (1968), *The Sound Pattern of English*, New York, Evanston and London, Harper & Row.
- Clements, G.N. (1990), "The Role of the Sonority Cycle in Core Syllabification", in J. Kingston & M. E. Beckman (eds), *Papers in Laboratory Phonology I*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 283-333.
- Clements, G.N. (1997), "Berber Syllabification : Derivations or Constraints ?", in I. Roca (ed), *Derivations and Constraints in Phonology*, Oxford, Clarendon Press, pp. 289-330.
- Grammont, M. (1971 [1933]), *Traité de phonétique*, 9ème éd., Paris, Delagrave.
- Grégoire, A., *L'apprentissage du langage*, T.I *Les deux premières années*, Université de Liège, 1937, T. II *La troisième année et les années suivantes*, Université de Liège, 1947.
- Jakobson, R., & L. Waugh (1980), *La charpente phonique du langage*, Paris, Editions de Minuit.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1993), *Prosodic Morphology I: Constraint Interaction and Satisfaction*, Technical Report # 3 of the Rutgers Center for Cognitive Science, Rutgers University.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1995), "Faithfulness and Reduplicative Identity", in J. Beckman, L. Walsh Dickey & S. Urbanczik (eds), *University of Massachusetts Occasional Papers* 18, pp. 249-384.
- McCarthy, J.J., & A. Prince (1997), "L'émergence du non-marqué. L'optimalité en morphologie prosodique", in *Langages* 125, pp. 55-99.
- Morin, Y.-C. (1972), "The Phonology of Echo-words in French", in *Language* 48, pp. 97-105.
- Nelson, N. (1998), "Mixed Anchoring in French Hypocoristic formation", in *RuLing Papers* 1, pp. 185-198.
- Plénat, M. (1982a), "Toto, Guiguite, Fanfa et toute la famille", in *Cahiers de grammaire* 4, pp. 93-186.
- Plénat, M. (1982b), "Quatre notes sur la morphologie des hypocoristiques à redoublement", in *Cahiers de grammaire* 5, pp. 79-134.

Les hypocoristiques à redoublement en français

- Plénat, M. (1984), "Toto, Fanfa, Totor et même Guiguitte sont des ANARs", in F. Dell, D. Hirst & J.-R. Vergnaud (éds), *Forme sonore du langage. Structure des représentations en phonologie*, Paris, Hermann, pp. 161-181.
- Plénat, M. (1999), "La distribution des suffixes évaluatifs verbaux en français", in D. Corbin & alii (éds), *La morphologie des dérivés évaluatifs*, SILEX, Université de Lille III [= *Silexicales 2*], pp. 179-188.
- Prince, A., & P. Smolensky (1993), *Optimality Theory : Constraint Interaction in Generative Grammar*. Technical Report # 2 of the Rutgers Center for Cognitive Science, Rutgers University.
- Scullen, M. E. (1993), *The Prosodic Morphology of French*, Ph. D. Diss., Indiana University.
- Scullen, M. E. (1997), *French Prosodic Morphology : a unified account*, Bloomington, I.U.L.C.
- Steriade, D. (1988), "Reduplication and Syllable Transfer in Sanskrit and Elsewhere", *Phonology* 5-1, pp. 73- 155.
- Weeda, D. (1992), *Word Truncation in Prosodic Morphology*, Ph. D. Diss., University of Texas at Austin.